

vent ou des rameurs. Quant aux rumbes de vent, je puis répondre que je les ai tous observés et marqués dans mon journal avec le plus grand scrupule, parce que je sçavois qu'une partie de l'exactitude de ma carte en dépendoit. Je n'ai pas non plus manqué de les corriger suivant la variation que j'avois observée. J'ai corrigé pareillement les lieux de distance, lorsqu'elles ne s'accordoient pas avec les latitudes observées. En un mot, j'ai fait tout mon possible pour répondre aux marques d'estime que vous avez eu la bonté de me donner plus d'une fois. Si je suis assés heureux pour avoir réussi, je vous prie de vouloir bien m'employer quand l'occasion s'en présentera; c'est l'unique récompense que j'attends de mon travail.

Je ne sçaurois me résoudre à finir cette lettre sans rendre à Messieurs nos officiers toute la justice qu'ils méritent. Dans les subalternes j'ai admiré leur zèle pour le service, leur courage quand l'occasion l'a demandé, leur soumission aux ordres du Commandant et leur promptitude à les exécuter.

Pour ce qui est de M. de Celoron, c'est un homme attentif, clairvoyant, actif, ferme, pliant à propos, fécond en ressources et plein de résolution; un homme enfin, fait pour commander. Je ne suis pas flatteur et je ne crains point que ce que je dis me fasse passer pour l'estre.

J'ai l'honneur d'estre, avec le plus profond respect,

MONSIEUR,

Votre très-humble et

très-obeissant serviteur,

DE BONNECAMPS, S. J.

À Québec, ce 17 Oct. 1750.